



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 16 mars 2018
Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Émilie BLANC, Jacques COLIN, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Sylvain DIONNET, Jérôme GRENARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER.

Excusés : Freddy CATTANI avec pouvoir à Patrick ABRAHAM

Secrétaire de séance : Jacques COLIN

Ouverture de séance à 20h15

Approbation du Procès-Verbal du 02 mars 2018

Le procès-verbal est approuvé sans remarque par 10 voix et une abstention (E. Blanc, absente)

1- Budget Assainissement : Affectation du résultat 2017

M Le maire expose que les résultats antérieurs reportés de fonctionnement sont de - 1700,05 €
que les résultats de fonctionnement de l'exercice sont de + 17 389,49 €
et que l'exercice 2017 a donc généré un excédent de fonctionnement de + 15 689 ,44 €

Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité des présents et pouvoir, d'affecter ce résultat comme suit :
1) s'il y a lieu d'apurer le déficit d'investissement ; soit prioritairement au compte 1068 et le solde disponible est reporté en fonctionnement au compte R002
2) s'il n'y a pas de déficit d'investissement à résorber et un solde disponible : soit en réserve au compte 1068 et le solde disponible est reporté en fonctionnement au compte R002. + 15 689 ,44 €

2 – Assainissement : Assistance à maîtrise d'œuvre

Le maire rappelle la proposition d'intervention de la Coordination Eau Bien Commun dans le cadre du dossier « assainissement » de la commune. L'étude (état des lieux des installations de la commune, des actions de communication auprès de la population) s'étalera sur 6 mois. La Coordination mettra à disposition 2 chargés de mission, un ingénieur de projet politiques de l'eau et un ingénieur Eau et Assainissement.

Financement : Dépenses : Mise à disposition de 2 ingénieurs pendant 6 mois 24 000 €
Communication, dossiers, etc 6 000 €
Recettes : Eau Bien Commun (fonds Erasmus) 24 000 €
Financement Les Bouchoux 6 000€

Après délibération, le conseil accepte cette proposition à l'unanimité des présents et pouvoir et autorise le maire à signer tous les documents concernant cette convention.

3– Assainissement : vote du budget 2048

Le maire présente la proposition de budget suivante :

Résultats 2017		
	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Recettes	17 480,99	21 505,49
Dépenses	13 529,99	4 116,00
Résultat de l'exercice	3 951,00	17 389,49
Report exercice antérieur	4 684,48	-1 700,05
Résultat constaté	8 635,48	15 689,44

Budget 2018

Exploitation	Dépenses	7 199,00 €
	Recettes	24 668,44 €
	Excédent de fonctionnement	17 469,44 €

Investissement	Dépenses	6 000,00 €
	Recettes	13 405,48 €
	Excédent d'investissement	7 405,48 €

Après délibération, le conseil adopte à l'unanimité des présents et pouvoir le budget assainissement 2018.

4 – Lotissement : vote du budget 2018

Résultats 2017		
	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Recettes	106 689,41	106 689,52
Dépenses	106 689,52	106 689,52
Résultat de l'exercice	-0,11	
Report exercice antérieur	26 858,65	29 657,40
Résultat constate	26 858,54	29 657,40

Fonctionnement	Dépenses	156 709,52 €
	Recettes	3 965,11 €
	Excédent de fonctionnement	77 255,59 €

Investissement	Dépenses	127 596,20 €
	Recettes	133 548,06 €
	Excédent d'investissement	75 951,86 €

Après délibération, le conseil adopte ce budget à l'unanimité des présents et pouvoirs.

5 – Demande de subvention :

Après débat, le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes

Comité des Fêtes des Bouchoux (Juraquette)	500,00 €
Comité des fêtes des Bouchoux (Commémoration 14/18)	1500,00 €
Voyage scolaire du RPI (23 enfants +1 partagé entre les 2 communes)	1175,00 €

à l'unanimité des présents (10 voix) et une abstention (P Abraham pour F. Cattani, absent)

21h 30 - Interruption du conseil pour recevoir M Perrard, président du SIVOS et Mme Holley, directrice de l'ALSH des Moussières

6 – Présentation du Centre de Loisirs sans Hébergement des Moussières

L'ALSH existe depuis 4 ans et est géré par les Francs avec une directrice (Mme Holley) et une animatrice (Mme Migot). Il assure l'accueil du périscolaire (matin, midi, soir et TAP et mercredi après-midi) et en extra-scolaire (vacances scolaires et). L'accueil est possible pour les enfants de 2 ans à 15 ans, avec une capacité de 24 enfants.

3 enfants des Bouchoux ont été accueillis en extra-scolaire (vacances scolaires) et 1 en périscolaire (les mercredi après-midi) et extra-scolaire.

Les familles extérieures au SIVOS Les Moussières, Bellecombe, Les Molunes paient 15% de plus.

M Perraud précise que la charge financière est importante pour la commune des Moussières et que les élus souhaiteraient qu'il y ait un partage avec les communes dont dépendent les autres enfants, le risque étant que l'offre d'accueil de l'extra-scolaire disparaisse.

22h20, départ de M Perrard et Mme Holley. Reprise du conseil

7 - Centre Régional de la Propriété Forestière : restructuration foncière

Alexandra Depraz précise que le CRPF est l'organisme qui gère les forêts privées mais il peut aider la commune si elle a des projets d'achat de parcelles boisées privées. La commune a signé une convention en 2013 pour 5 ans pour un montant de 500 €/an mais ne l'a pas sollicité.

A Depraz présente le projet éventuel de proposition d'acquisition forestière par la commune de parcelles privées sous les Couloirs et dans la forêt des Ecollets. La réflexion est engagée mais aucune décision n'est prise. Par contre le conseil décide de prévoir le renouvellement de la convention dans le budget.

8 – Hôpital de Saint Claude : rendu de la réunion du 12 mars et manifestation du 24 mars

Le 12 mars a eu lieu une réunion des maires de la CCHJSC suite à la demande de démission des maires exprimée par M. Lahaut. A l'issue de cette réunion, les maires présents ont demandé à ce que le directeur de l'ARS et M. le Préfet viennent présenter le projet prévu pour l'hôpital.

Une manifestation est prévue le 24 mars à 14h sur la place du 9 avril à Saint Claude.

Questions diverses :

- Situation des écoles : Rendu de la rencontre du 16 mars avec M. Maucourant, Inspecteur de l'Éducation Nationale à laquelle ont assisté les maires des communes concernées (Les Moussières, Septmoncel, les Molunes, La Pesse, le Bouchoux). Les élus tiennent leur engagement de travailler sur les écoles. 4 scénarios ont été proposés : rester à l'identique, des écoles sur 3 ou 2 ou 1 sites. Les élus ont également demandé si l'Etat pouvait donner des garanties sur l'avenir mais l'IEN n'a pas pu répondre par l'affirmative.

Une prochaine réunion le 1^{er} juin aux Bouchoux

Information diverse :

- le secrétariat sera fermé le lundi 26 mars 2018.

La séance est close à 23h00.

Prochaine réunion le 30 mars à 20h00

I.HEURTIER

